



C.C.A.S. de Cerny

Essonne

Compte rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Séance du 22 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 22 décembre à 15 h 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 15 décembre 2023.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes BARBERI, LEPAGE, TRIMBOUR

Absentes excusées : Mmes VUITRY, CARPENTIER, SAINGERY et FRANCISCO

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale du 15 septembre 2023 est approuvé.

Décisions de la Présidente

Les décisions numérotées 9-2023-8.2, 10-2023-8.2, concernent l'attribution de secours. Elles ne sont pas communicables.

N°	Intitulé
11-2023-7.1	Provision pour risque d'irrecouvrabilité de créances

Délibérations

N°	Intitulé	Vote
N° 2023-IV-1 -7.1	1- BP 2023 : Décision modificative n° 1	A L'UNANIMITÉ
N° 2023-IV-2 - 7.1	2- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2024	A L'UNANIMITÉ
N° 2023-IV-3 -7.1	3- Règlement budgétaire et financier	A L'UNANIMITÉ
N° 2023-IV- 4 – 8.2	4- Remboursement de frais	A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.